

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CREPY EN VALOIS, 64 RUE NATIONALE 60800 CREPY EN VALOIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

BOUCHEZ ALEXIS, représentant de la société AB CYCLES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 54 RUE CHARLES DE GAULLE 60800 CREPY EN VALOIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M BOUCHEZ ALEXIS	99	4 950 €
MME LEROY CECILE	1	50 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 02633 00021777902 14

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 décembre 2023

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

"Lu et approuvé"



JST14

M COLINDRE LAURENT
CONSEILLER PROFESSIONNEL
ecp-compiegne@creditmutuel.fr

